

# Master Mathématique module TER

## Comment rédiger un mémoire de Master ?

1. **Qualité de la langue** : Le candidat doit adopter un style direct, simple et concis, éviter de recourir aux pronoms personnels (je, me, moi, etc.) et utiliser de préférence le présent de l'indicatif. Le français doit être de bonne qualité, les phrases bien structurées et il doit respecter les règles de l'orthographe et de la ponctuation et éviter d'utiliser les abréviations de façon abusive.

2. **ORDRE ET CONTENU DES PARTIES** : L'ordre des parties d'un mémoire ou d'une thèse est le suivant : page de garde, dédicace, remerciements, table des matières, liste des tableaux, liste des figures, , introduction, corps de l'ouvrage, conclusion, références ou bibliographie, annexes, page de garde.

2.1 Pages de garde : Il y a deux pages de garde, l'une au début et l'autre à la fin.

Le titre doit être précis, car il servira à cataloguer l'ouvrage: il doit identifier avec précision le sujet de la recherche et la discipline traitée; il doit être complet mais bref. En général, un titre comprend une dizaine de mots.

3. **Dédicace** : La dédicace est un hommage que l'auteur souhaite rendre à une ou plusieurs personnes de son choix.

4. **Remerciements** : Grâce aux remerciements, l'auteur attire l'attention du lecteur sur l'aide que certaines personnes lui ont apportée, sur leurs conseils ou sur toute autre forme de contribution lors de la réalisation de son mémoire. Le cas échéant, c'est dans cette section que le candidat doit témoigner sa reconnaissance à son directeur de recherche, aux organismes dispensateurs de subventions ou aux entreprises qui lui ont accordé des bourses ou des fonds de recherche.

5. **Résumé** : Le résumé est un bref exposé du sujet traité, des objectifs visés, des hypothèses émises, des méthodes expérimentales utilisées et de l'analyse des résultats obtenus. On y présente également les principales conclusions de la recherche ainsi que ses applications éventuelles. En général, un résumé ne dépasse pas trois pages. Le résumé doit donner une idée exacte du contenu du mémoire. Ce ne peut pas être une simple énumération des parties du mémoire, car il doit faire ressortir l'originalité de la recherche, son aspect créatif et sa contribution au développement de la technologie ou à l'avancement des connaissances en génie et en sciences appliquées. Un résumé ne doit jamais comporter de références ou de figures.

6 **Table des matières** : La table des matières comprend, selon leur ordre d'apparition dans l'ouvrage, la mention de toutes les divisions de premier, deuxième et troisième ordre, c'est-à-dire la mention des titres de chapitres, de sections et de sous-sections. Pour plus de clarté, on peut parfois ajouter un quatrième ordre, celui correspondant aux paragraphes; il est cependant recommandé d'éviter de recourir à ce quatrième palier. Les mentions des titres des chapitres, sections et sous-sections dans la table des matières doivent être

identiques en tous points aux titres de ces parties dans le mémoire; elles doivent être présentées dans le même ordre et sans interruption dans leur suite logique.

7. **Liste des tableaux** : La liste des tableaux comporte les numéros des tableaux ainsi que leur titre complet.

8. **Introduction** : Dans l'introduction, on présente le problème étudié et les buts poursuivis. L'introduction permet de faire connaître le cadre de la recherche et d'en préciser le domaine d'application. Elle fournit les précisions nécessaires en ce qui concerne le contexte de réalisation de la recherche, l'approche envisagée, l'évolution de la réalisation. En fait, l'introduction présente au lecteur ce qu'il doit savoir pour comprendre la recherche et en connaître la portée. L'introduction peut également comporter une brève revue historique et bibliographique du sujet; si cette revue est trop volumineuse, le directeur de recherche peut demander de la présenter dans un chapitre distinct.

9. **Corps de l'ouvrage** : Le corps de l'ouvrage est la partie principale du mémoire. On y présente le développement théorique ou mathématique, la méthodologie et la conception de l'expérimentation, les mesures, les résultats et leur analyse, en plus de la discussion scientifique nécessaire.

10. **Conclusion** : La conclusion permet de mettre l'accent sur les contributions de l'essai, du mémoire ou de la thèse à l'avancement des connaissances et au développement des technologies, tout en identifiant ses limites et ses contraintes. Elle permet également d'identifier de nouvelles voies de recherche.

11. **Références ou bibliographie** : Il faut bien faire la distinction entre liste de références et bibliographie. La bibliographie recense l'ensemble des livres, documents, communications et articles scientifiques relatifs à un sujet

donné, que l'on ait ou non consulté ces ouvrages lors de son travail. Quant à la liste de références, elle recense l'ensemble des ouvrages consultés au cours de la recherche et auxquels on fait référence dans le texte. En général, les travaux de recherche universitaires exigent une recension bibliographique exhaustive. Il arrive toutefois qu'un essai, qu'un mémoire ou une thèse ne comporte qu'une liste de références.

12. **Annexes** : Bien que nécessaires à la compréhension du travail de recherche, certains documents peuvent alourdir le texte. Il est donc préférable de les présenter en annexe et de les séparer les uns des autres par des pages de titre appropriées. Si le travail est accompagné de matériel informatique, le candidat doit ajouter en annexe une page indiquant quels logiciels il a utilisés, ainsi que les noms des fichiers, les codes d'accès et toute autre information nécessaire pour consulter ces fichiers.